



INSTRUCTIONS DE STOCKAGE ET D'UTILISATION POUR NOS PANNEAUX DE MATÉRIAU BOIS

Nos contreplaqués de bois résineux ou feuillus, nos panneaux particules ainsi que nos panneaux de fibre de moyenne et haute densité (MDF et HDF) de tous grades servent à plusieurs applications. La majeure partie de nos contreplaqués ou panneaux sont des surplus d'inventaire et de liquidation. Ils sont donc vendus tels quels.

Pour maximiser leur performance et leur durabilité, ces contreplaqués et ces panneaux doivent être stockés à l'intérieur, à l'abri des intempéries. Les contreplaqués et les panneaux ne doivent pas être en contact direct avec le sol. Les paquets ouverts doivent être attachés à nouveau pour limiter la déformation. Les contreplaqués et les panneaux doivent être utilisés et installés selon les normes du fabricant en vigueur et conformément aux restrictions applicables au produit.

Tout contreplaqué ou panneau présentant des défauts le rendant non adapté à l'usage prévu ne doit pas être utilisé. Les performances et la durée de vie de nos panneaux dépendent des facteurs mentionnés ci-dessus et de leurs conditions d'utilisation (humidité, climat, mauvais support ou pose irrégulière).

Une inspection visuelle doit être effectuée pour vérifier l'intégrité physique et esthétique du produit dès la réception de la marchandise. Tout défaut et toute non-conformité du produit doit être déclarée à un représentant autorisé de Produits Forestiers Béland Ltée dans les 48 heures ouvrables suivant la réception de la marchandise.

Produits Forestiers Béland Ltée n'offre aucune garantie relativement à la performance et à la durée de vie des contreplaqués et des panneaux vendus. En sus de ce qui précède, toute modification des produits est susceptible d'annuler la garantie du fabricant (le cas échéant).

Produits Forestiers Béland Ltée n'assume aucune responsabilité pour tous dommages, coûts, frais, pénalités ou perte de quelque nature que ce soit, découlant directement ou indirectement, de l'acquisition ou de l'utilisation des contreplaqués et panneaux vendus. En sus de ce qui précède, Produits Forestiers Béland Ltée n'assume aucune responsabilité relativement à des réclamations faites par les clients ou tout autre tiers pour de tels dommages, coûts, frais, pénalités ou pertes.